



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

SEANCE du 15/12/2021

DLB 2021/469

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 15 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle polyvalente Les Baumes, Rue de l'Égalité à LEZIGNAN LA CEBE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 09/12/2021

Affichage de la convocation : 09/12/2021

Etaient Présents :

Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Louis BENTAJO, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Sandrine DENIER, Philippe ENJERIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNERI, Evelyne GUY, Blandine LAIRD, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Claude MARCO, Pierre MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Véronique REY, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, René VERDEIL, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE.

Absents représentés par leur suppléant :

Jacques CANTAGRILL représenté par Stéphan BOYER, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX.

Absents Excusés :

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Jean-Louis THERON, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre MARHUENDA

Objet : Point sur Autorisation de Programme / Crédit de Paiement (AP/CP) du pont roulant d'Agde

Monsieur le Président rappelle que lors du Comité Syndical du 27 septembre 2021, l'assemblée délibérante a validé la création d'un programme en AP/CP pour les travaux du pont roulant du quai de transfert d'Agde et a autorisé l'engagement de dépenses sur 2 exercices selon une prévision de paiement liée à l'avancée des travaux.

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20211215-DLB20211215_469-DE
Reçu le 17/12/2021

La structure du bâtiment de la fosse était abimée par la corrosion et que des travaux supplémentaires devaient impérativement avoir lieu pour sécuriser l'ouvrage.

Au-delà des crédits supplémentaires à prévoir (environ 360 000 € TTC), le chantier a dû s'arrêter pendant plusieurs semaines provoquant de facto, un décalage dans le paiement de prestations qui seront réalisées plus tardivement que prévu.

Dès lors, il est nécessaire de prévoir d'une part ce décalage de paiement mais aussi les crédits supplémentaires à affecter à ce projet.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical cette nouvelle répartition des crédits prévisionnels ainsi que leur financement.

CP : Crédits prévisionnels	2021	2022	TOTAL
DEPENSES PREVISIONNELLES	203 305 €	1 231 728 €	1 435 033 €
RECETTES			
EMPRUNT		1 000 000 €	1 000 000 €
FCTVA	33 350 €	202 052 €	235 402 €
AUTOFINANCEMENT	169 955 €	29 676 €	199 631 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de valider cette nouvelle répartition des crédits prévisionnels et leur financement.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

VALIDE cette nouvelle répartition des crédits prévisionnels et leur financement.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.



Le Président,

Sebastien Frey
Sebastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 17.12.2021 et de sa publication le 17.12.2021

A Nézignan l'Évêque, le 17.12.2021

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20211215-DLB20211215_469-DE
Reçu le 17/12/2021